

Représentants des Etablissements et Unités de Recherche		
Directrice	Myriam de Léonardis	Présente
Représentant CR UT2J	Jacques Py	Présent
Co-directeur UPS	Pier-Giorgio Zanone	Présent
CLLE, UMR 5263	Hélène Giraud	Présente
EFTS, UMR MA 122	Jean-François Marcel	Présent
Octogone-Lordat, EA 4156	Barbara Köpke	Présente
CERPPS, EA 7411	Maria-Teresa Munoz Sastre	Présente
LPS-DT, EA 1697	Brigitte Almudever	Présente
LCPI, EA 4591	Gérard Pirlot	Présent
CERCO, UMR 5549	Simon Thorpe	Excusé, procuration à Pier-Giorgio Zanone
ToNIC, UMR 1214	Isabelle Loubinoux	Présente
CRESCO, EA	Christine Mennesson	Présente
Personnel administratif	Katia Dago	Présente
Représentants des Etudiants		
Laury Garnier		Excusée, représentée par sa suppléante Nawelle Famelart
Aurélie Mouneyrac		Présente
Aurélie Pistono		Excusée, procuration à Aurélie Mouneyrac
Thana Benkessas		Excusée, représentée par sa suppléante Charlene Soubrier
Adeline Calvayrac		Excusée, représentée par son suppléant Rachid Oulahac

Représentants Extérieurs		
Personnalités scientifiques		
Enseignant chercheur à SupAéro	Dehais Frédéric	Excusé
MCF CRCA/UPS	Devaud Jean-Marc	Présent
Professeur ESPE de Bordeaux	Patricia Schneeberger	Excusée, procuration à Jean-François Marcel
Professeur Université de Bordeaux	Lyda Lannegrand	Absente
Personnalités monde socio-économique et culturel		
PREFAS Midi-Pyrénées	Florence Fondeville	Excusée, procuration à Brigitte Almudever
Responsable des relations avec l'enseignement supérieur au CNES	Hubert Diez	Absent
Secrétaire Générale CAPEB 31	Véronique Vallée	Absente
Cellule valorisation de la recherche UT2J	Tania Garcia	Absente

Membres invités		
Représentante CR de l'UPS	Anne-Catherine PRATS	Présente
Gestionnaire ED CLESCO	Delphine Rouquet	Présente
Gestion des formations	Myriam Guiraud	Absente

Ordre du jour du Conseil de l'ED CLESCO

Lundi 4 juillet 2016 à 9h

- 1- Informations de la direction
- 2- Réunions et dates à retenir
- 3- Attribution des CDU
- 4- Questions diverses

Patricia Schneeberger est excusée pour ce Conseil et ne siègera plus car elle est professeur émérite depuis janvier 2016.

Le nouveau texte sur le doctorat modifiant également l'organisation de l'Ecole Doctorale, la composition du Conseil devra être revue lors d'une prochaine séance.

- 1- Informations de la direction

Le Conseil se réunira en septembre pour travailler sur les modifications induites par le nouveau décret.

La nouvelle réglementation s'applique dès le 1^{er} septembre pour les soutenances, mais les jurys déjà constitués sont maintenus.

Dès le 1^{er} septembre, les (co)directeurs de thèse ne participeront plus à la délibération (ils quitteront la salle) et aucune mention ne sera attribuée (le doctorant sera admis ou ajourné).

Les jurys constitués après la parution du texte devront tendre vers la parité (les jurys exclusivement masculins ou féminins seront refusés).

La Commission Recherche du 8 juillet déterminera les modalités d'application du décret à l'UT2J et rédigera une note récapitulant les règles d'organisation des soutenances en vigueur, qui sera diffusée aux Directeurs d'unité et distribuée par la DED avec les dossiers de soutenance.

Le nouveau texte introduit également la possibilité d'une césure. Un groupe de travail a déjà été constitué au sein de l'établissement et a mis en place un dispositif pour les L et les M. Mais la Commission Recherche doit cadrer ce dispositif pour les doctorants.

2- Réunions et dates à retenir

Présentation de l'ED et du doctorat pour les étudiants de Master : le vendredi 4 novembre de 14h à 16h.

La Journée CIFRE sera organisée comme d'habitude fin novembre, début décembre.

La Journée de rentrée de l'Ecole Doctorale aura lieu le lundi 17 octobre, avec, le matin, la présentation de l'ED et des services et, l'après-midi, la présentation des Unités de Recherche. La formule sera revue lors du Conseil de Septembre.

La Commission de Dérogation se tiendra le 14 novembre à 14H.

Le prochain Conseil aura lieu le lundi 19 septembre à 9H.

3- Attribution des CDU

Depuis le dernier Conseil, la Directrice a été informée de la dotation de l'établissement pour l'Ecole Doctorale CLESCO qui est de 7 CDU pour 2016, au lieu des 9 de 2015. L'UPS a maintenu sa dotation de 2 CDU.

Comme il n'était pas possible de réunir le Conseil assez rapidement, la Directrice de l'ED a proposé une réunion à tous les Directeurs d'unité pour revoir la répartition et faire une proposition au Conseil.

De nombreuses données chiffrées ont été recueillies et analysées afin de proposer une nouvelle répartition des CDU : nombre d'HDR, nombre de thèse soutenues, nombre de doctorants inscrits, nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs, nombre d'encadrants.

Ces éléments étant très utiles pour l'ED, la Directrice sollicite les Directeurs d'unité pour l'actualisation de ces données au 1^{er} septembre.

A l'issue de cette réunion préparatoire, la proposition de répartition des CDU ci-dessous est soumise au vote du Conseil pour 2016 (à bulletin secret):

- EFTS : 2 CDU
- LCPI : 0
- Octogone-Lordat : 1
- CLLE : 2
- LPS-DT : 1
- CERPPS : 1

Cette répartition est soumise au vote du Conseil et approuvée pour l'année 2016 (10 votes pour, 7 votes contre et 3 votes blancs).

Mais cette répartition des CDU devra être revue l'année prochaine pour tenir compte des modifications de périmètre et des dotations. Une hypothèse de travail pourrait être une journée d'audition pour l'attribution des CDU comme dans d'autres Ecoles Doctorales.

Information sur le CDU handicap :

Dans le cadre de la campagne d'attribution de contrats doctoraux handicap du Ministère, le dossier de la candidate de l'ED CLESCO avait été classé 1^{er} par l'établissement et celui du candidat de l'ED Allph@ classé 2^{ème}. Mais le Ministère a inversé ce classement en attribuant un CDU au candidat Allph@; l'établissement financera donc le CDU de la candidate de CLESCO.

Les directeurs d'unités expliquent au Conseil les modalités de classement des candidatures au CDU en vigueur au sein de leur unité et présentent les dossiers des candidats classés pour l'attribution des CDU 2016 de l'ED.

Examen des candidatures CDU COMUE/Région (CLLE/IRIT):

Tout d'abord, est présenté le projet intitulé : ACCES-MAN : Améliorer l'accessibilité des manuels scolaires pour les élèves déficients visuels. La doctorante retenue est CASTILLAN Laetitia, codirigée par Julie Lemarié et Mustapha Mojahid.

D'autre part, dans le cadre du projet SOCLE : (Social cOgnition through Collaborative Learning) - Cognition spatiale des déficients visuels au travers de l'apprentissage collaboratif, KOLZIEJ Agnieszka a été classée 1^{ère} et effectuera sa thèse sous la direction de Valérie Tartas et Christophe Jouffrais. Cependant, les notes obtenues au master (12.378) et au mémoire (11.7) par cette candidate étant inférieures à la note minimale fixée par l'Ecole Doctorale pour pouvoir s'inscrire en doctorat, sa demande d'admission en doctorat devra être examinée en Commission de dérogation.

Une autre candidate de CLLÉ est également confrontée à cette situation. Une première Commission de dérogation se réunira donc le 19 septembre, après le Conseil, pour examiner ces candidatures.

Avant de procéder au vote sur l'attribution des CDU 2016, les représentants des doctorants souhaitent que le Conseil réexamine la question du droit de vote des doctorants lors de l'attribution des CDU. La règle en vigueur au sein de l'ED est que les doctorants ne votent pas, mais les représentants des doctorants souhaiteraient revenir sur cette décision et voter dès aujourd'hui pour l'attribution des CDU 2016.

La proposition des représentants des doctorants de voter pour l'attribution des CDU 2016 est soumise au vote du Conseil et rejetée (10 votes contre, 9 votes pour, 2 abstentions).

Cette question pourra être à nouveau débattue dans le cadre de la prochaine réflexion sur la procédure d'attribution des CDU.

- La liste suivante pour l'attribution des CDU UT2J est soumise au vote, à bulletin secret, du Conseil :

ARIZA Etienne

BENA Jérémie

BRIOUX Kimberley

D'ABBADIE DE NODREST Laurie

PIERREJEAN Bénédicte

SOULIER Lucille

VIRGOS Julien

La liste des 7 CDU UT2J 2016 est approuvée (14 votes pour, 1 vote blanc).

- La liste suivante pour l'attribution des CDU UPS est soumise au vote, à bulletin secret, du Conseil :

LE FRIEC Alice (UPS)

TISSEYRE Joseph (UPS)

La liste des 2 CDU UPS 2016 est approuvée à l'unanimité.

- La liste suivante pour l'attribution des CDU COMUE/Région est soumise au vote, à bulletin secret, du Conseil :

CASTILLAN Laetitia

KOLDZIEJ Agnieszka

La liste des 2 CDU COMUE/Région est approuvée à l'unanimité.

Liste supplémentaire :

En cas de désistement, le candidat suivant classé par l'unité de recherche remplacera le candidat retenu qui se désiste.

Au cas où un seul candidat a été classé par l'unité (comme le LPS-DT) et que ce candidat retenu se désiste, une procédure sera mise en place pour attribuer le CDU, en tenant compte de l'effet mémoire.

Il faut tenir compte du fait que LCPI n'a pas eu de CDU cette année et, qu'au vu des données chiffrées, CLLE pourrait bénéficier d'un autre CDU (2,5 CDU normalement).

La proposition de l'attribution, en cas de désistement, d'un CDU à LCPI ou à CLLE est soumise au vote du Conseil. L'attribution de ce CDU à CLLE est approuvée (9 votes pour CLLE, 1 vote pour LCPI, 10 votes blancs, 1 nul).

4- Questions diverses

La Directrice de l'ED propose que soit prévue la présentation du Comité d'éthique de Toulouse lors de la journée de rentrée, en début d'après-midi.

Dans l'offre de formation de l'ED CLESCO, a été mise en place une formation sur la question de l'éthique de la recherche, animée par des collègues du CERNI et Mme Guidetti. L'EDT a également organisé une formation sur l'éthique de la recherche, mais plus générale. Ces formations seront fléchées comme fortement conseillées aux doctorants.

Sera aussi fortement conseillée la participation à la journée des doctorants de l'ED (JSDOC) au moins 1 fois pendant la thèse.

La séance est levée à 11h 55.